

**Philippe Van Parijs, professeur d'éthique économique et sociale à l'UCL**  
**Rik Torfs, professeur de droit canon à la KU Leuven**

## **Université catholique, katholieke universiteit ?**

*Le Soir, 5 juillet 2007, p.15*

A en croire la presse, les autorités romaines envisageraient de priver l'UCL et à la KuLeuven du droit d'arbore l'épithète « catholique ». Ce sont des problèmes d'ordre bio-éthique qui seraient à la source du trouble: la fécondation in vitro, les recherches sur les embryons, telles que nos universités les pratiquent ouvertement. Le Vatican va-t-il ou non intervenir ? L'étiquette catholique va-t-elle pouvoir être conservée, ou nos universités devront-elles s'en passer? Rien ne sert de le cacher : l'UCL et la KuLeuven sont sur la défensive. Il en résulte un climat désagréable, un brin tendu, incertain. Et des sentiments mitigés voient le jour, oscillant entre nostalgie et libération.

Tout ceci est-il vraiment nécessaire ? Le moment est peut-être venu de jeter résolument sur le caractère catholique de nos universités un regard nouveau, un regard qui veille à placer cette question dans un contexte social plus large et qui ose découvrir les vrais enjeux. Certes, l'Eglise a des problèmes avec nos universités. Mais l'inverse n'est pas moins vrai. Cela fait en effet belle lurette que nos universités ne sont plus catholiques au sens traditionnel de ce mot. Elles ont depuis longtemps cessé d'être les messagers attitrés message de l'Eglise. Tant parmi les étudiants que parmi les membres du personnel, il y a des incroyants aussi bien que des chrétiens. Certains sont des catholiques traditionnels, parfois même très traditionnels. Mais chacun sait qu'ils ne constituent plus qu'une minorité. En Belgique, ceci fait l'objet d'un consensus tacite. C'est moins clair à l'étranger. Une université catholique y passe souvent pour un bastion de l'Eglise, idéologiquement inféodé et privé de liberté intellectuelle dans certains domaines. Dans un paysage universitaire de plus en plus internationalisé, le terme « catholique » ne correspond donc plus à la réalité de l'UCL et de la KuLeuven.

Pourquoi dès lors ne déciderions-nous pas nous-mêmes, en bonne concertation avec le Vatican, de nous défaire de l'étiquette catholique ? Il ne s'agira alors plus d'une lutte âpre, à l'occasion un brin sournoise, sur le point de savoir qui est un vrai catholique et qui ne l'est pas. Dans le plein respect des convictions de chacun, cette question n'aura plus à être tranchée. Nous renoncerons simplement au titre « catholique », en concertation avec l'Eglise, parce que c'est l'option la plus honnête, la moins hypocrite. Nous le ferons sans éprouver la moindre rancune, sans abdiquer non plus notre tradition ni exclure la poursuite d'une collaboration intense et féconde.

Cette distanciation graduelle, mais aujourd'hui indéniable, entre l'université et l'institution ecclésiale, il importe qu'elle se manifeste aussi clairement sur un autre terrain. L'appartenance au Pouvoir Organisateur de nos universités est actuellement réservée, en tout (UCL) ou en partie (KuLeuven), à des évêques, donc à des hommes.

Nous considérons que pareille discrimination sexuelle est totalement inacceptable dans des institutions financées par les pouvoirs publics. Dans l'hypothèse où l'Eglise catholique ne serait pas prête à permettre, à brève échéance, l'accès des femmes au sacerdoce et à l'épiscopat, les Pouvoirs organisateurs de nos deux Universités doivent être supprimés et leurs compétences transférées à leurs Conseil d'administration. Pareille réforme permettrait de mieux coller à la réalité d'aujourd'hui, elle refléterait une notion de justice qui s'impose dans une société démocratique et elle épargnerait d'inutiles irritations. Qu'il s'agisse de la relation entre science et foi ou de la position des femmes, l'Eglise et nos universités professent aujourd'hui des idées qui diffèrent fortement. Plutôt que de s'épuiser en débats stériles, prenons acte de cette distance croissante et traduisons-là dans un lien plus décontracté entre nous, à élaborer ensemble en toute amitié.

Un lien plus décontracté : voilà exactement ce pour quoi nous plaidons. Ce n'est qu'ainsi que pourra être mis fin à la méfiance mutuelle qui règne en ce moment. Mais il ne s'en suit nullement que l'Eglise et l'université doivent prendre congé l'une de l'autre. Ainsi, l'archevêque de Malines-Bruxelles pourra demeurer le Grand Chancelier de nos deux universités, fût-ce dans un rôle strictement protocolaire qui suffit à faire droit à nos racines et à notre tradition. Pour le reste, la dissolution des liens formels crée soudain, en toute clarté, beaucoup d'espace. De l'espace pour des collègues et des étudiants, souvent d'origine étrangère, qui ont d'autres convictions religieuses et qui doivent pouvoir considérer que notre université est la leur autant qu'elle est la nôtre. De l'espace pour des personnes qui ne sont chrétiennes que par leur culture ou par leur éthique, pour des personnes athées, et pour toutes celles qui sont en recherche, ou en errance.

Toutes ces personnes se sentiront bien mieux chez elles dans une université à tradition chrétienne que dans une université dont le caractère catholique fait l'objet d'une qualification juridique rigide et d'une proclamation dans son nom même. Mais ce n'est pas tout. Trancher des liens formels contraignants, c'est aussi offrir des possibilités nouvelles aux formations en théologie et en droit canon. Dans le cadre d'une université libre qui chérit ses racines chrétiennes, celles-ci pourront conserver leur reconnaissance par l'Eglise. Elles deviendront alors, plus que jamais, un lieu privilégié pour la poursuite du dialogue entre l'Eglise et le monde, entre la science et la foi. Des universités catholiques traditionnelles, qui ne disposent habituellement que de quelques formations en sciences humaines, sont bien incapables d'offrir une telle possibilité.

Enfin, que s'instaurent désormais des liens plus lâches entre l'Eglise et nos universités ne signifie nullement qu'il faille s'empresse de décrocher les crucifix de nos murs et de dire adieu, une fois pour toutes, à Jésus Christ. La présence de celui-ci dans nos auditoires doit continuer de manifester que même dans des universités perpétuellement en quête de connaissance et de succès et cédant de temps en temps à la tentation du pouvoir, le succès, le savoir et le pouvoir ne sont pas le dernier mot; que réussite sociale et félicité profonde ne se confondent pas.

Nos deux universités doivent donc être, sans réserve, des universités libres. Et elles peuvent l'être sans renier leurs racines, sans perdre de vue le message du Christ au sens qui vient d'être évoqué. C'est pour cela aussi qu'il importe d'avoir l'honnêteté et le courage de relâcher résolument les liens structurels entre l'Eglise et nos universités. La crédibilité de toutes les parties concernées ne pourra que s'en trouver renforcée.